

**Appel à candidatures sur les postes à exigence particulière restés vacants  
à l'issue de la 2ème phase du mouvement 2023**

Les enseignants intéressés par les postes seront conviés à passer un entretien devant une commission chargée d'évaluer la compatibilité de leur profil et de leurs motivations avec les spécificités et sujétions des missions visées.

Pour le poste d'enseignant en MECS au foyer de Razimont, les candidats ayant reçu un avis favorable seront départagés au barème mouvement 2023.

Pour les autres postes la commission établit un classement des enseignants reçus. L'enseignant obtenant le poste est celui classé en rang n°1.

Les convocations seront envoyées dans les meilleurs délais sur le courriel académique de l'enseignant.

**IMPORTANT** : Les enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes doivent transmettre leur candidature motivée à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le vendredi 08 septembre 2023, délai de rigueur.**

**Liste des postes à exigence particulière :**

**1 – Adaptation et intégration scolaire des élèves handicapés**

- Enseignant en MECS Foyer de Razimont (SAJ Golbey-Plateforme PJJ- Maison d'arrêt)

**2 – Encadrement pédagogique**

- ½ CPC + ½ coordonnateur REP – circonscription de Golbey
- CPC EPS – circonscription de Golbey
- CPC EPS – circonscription de Bruyères
- ½ CP IEN Epinal + ½ Chargé de mission politique de la ville